



# Les lendemains du Conseil



...Gouvernance

Séance ordinaire du  
conseil des  
commissaires  
Le mercredi  
23 mai 2018

Levée de la séance :  
20 h 20

## Résumé des décisions prises par les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Portneuf 310, rue de l'Église, Donnacona sous la présidence de monsieur David Montminy

Le conseil des commissaires a adopté le plan d'effectifs des directions d'établissement 2018-2019 et le plan d'effectifs des cadres de service.

Le conseil des commissaires a adopté le projet du calendrier scolaire 2018-2019 du secteur de la formation professionnelle du Centre de formation de Portneuf.

Le conseil des commissaires a confié à monsieur Sylvain Paquet, coordonnateur du Service des technologies de l'information à la Commission scolaire de Portneuf, les fonctions de coordonnateur de la gestion des incidents (CSGI).

Le conseil a confié à monsieur Louis-Simon Binette, analyste au Service des technologies de l'information à la Commission scolaire de Portneuf, les fonctions de substitut au coordonnateur de la gestion des incidents (CSGI).

Le conseil a aussi confié à madame Monique Delisle, secrétaire générale à la Commission scolaire de Portneuf, les fonctions de responsable de la sécurité de l'information (RSI).

Le conseil des commissaires a adopté le plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 et a autorisé la transmission d'une copie de ce plan au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Le conseil des commissaires a autorisé la direction générale et le président de la Commission scolaire à signer tous les documents requis afin de se joindre au regroupement d'achats Collecto pour le renouvellement de ses liens téléphoniques.

Le conseil des commissaires a demandé à la direction générale de réserver une somme maximale de 34 000 \$, à même le budget à être adopté pour les opérations 2018-2019, pour le déploiement du programme école-hockey dans les écoles ciblées.



Le conseil des commissaires a autorisé la Ville de Saint-Marc-des-Carières pour l'installation de 4 modules de jeux sur le terrain de l'école secondaire de Saint-Marc en respectant la sécurité des lieux pour nos élèves.

Le conseil des commissaires a adopté le projet du calendrier scolaire 2018-2019 de l'Établissement de Donnacona.

Le conseil des commissaires a procédé à l'engagement de l'entrepreneur *Construction Côté et fils*, pour 274 200 \$ pour l'amélioration de l'accessibilité sans obstacle au CFP de Saint-Raymond, au pavillon du Perce-Neige de l'école du Perce-Neige de Pont-Rouge et à l'école secondaire Louis-Jobin de Saint-Raymond. Le conseil a autorisé le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, monsieur Jean-François Lussier ou le coordonnateur, monsieur Frédéric Lajoie, à signer tout document découlant de la présente résolution ainsi que les avenants sur le contrat.

Le conseil des commissaires a procédé à l'engagement de l'entrepreneur *P.E. Pageau*, pour 473 960 \$ pour la réfection du stationnement de l'école secondaire de Donnacona. Le conseil a autorisé le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, monsieur Jean-François Lussier ou le coordonnateur, monsieur Frédéric Lajoie, à signer tout document découlant de la présente résolution ainsi que les avenants sur le contrat.

Le conseil des commissaires a procédé à l'engagement de l'entrepreneur *Construction Polyvalent inc.*, pour 297 500 \$ pour la réfection intérieure de l'école de la Grande-Vallée à l'école Saint-Joseph de Saint-Raymond. Le conseil a autorisé le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, monsieur Jean-François Lussier ou le coordonnateur, monsieur Frédéric Lajoie, à signer tout document découlant de la présente résolution ainsi que les avenants sur le contrat.

Le conseil des commissaires a adopté la politique relative aux contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction.

Le conseil des commissaires a adopté le cadre budgétaire 2018-2019.

Le conseil des commissaires a procédé à l'engagement de l'entrepreneur *GDI Service aux immeubles*, pour 134 326,70 \$ pour le contrat d'entretien ménager à l'école secondaire Louis-Jobin de Saint-Raymond pour une année avec 4 possibilités de renouvellement d'une année chacune. Le conseil a désigné le directeur du Service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, monsieur Jean-François Lussier ou le coordonnateur, monsieur Frédéric Lajoie, à signer tout document relatif à ce contrat.



Le conseil des commissaires a adopté le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2018-2021.

Le conseil des commissaires a adopté le calendrier 2018-2019 des rencontres du conseil des commissaires.

Le conseil des commissaires a adopté la politique de communication.

Le conseil des commissaires a autorisé :

- que madame Monique Delisle assume, à compter du 11 juin 2018, tous les droits, obligations et responsabilités qui appartiennent ou ont été dévolus par résolution, contrat ou entente à monsieur Luc Galvani durant son mandat de directeur général;
- qu'elle soit présumée avoir été formellement et légalement désignée pour assumer toutes les obligations légales, civiles et autres de monsieur Luc Galvani comme directeur général à compter du 11 juin 2018 comme si chacune de ces obligations avait fait l'objet d'une résolution spécifique, et;
- qu'elle soit reconnue mandataire de la Commission scolaire de Portneuf pour toute résolution ayant spécifié le nom de monsieur Luc Galvani pour l'exécution de tout geste de nature légale, civile ou administrative comme si toute résolution avait été amendée spécifiquement.

Luc Galvani,  
Directeur général

